



ACCIDENTS DU TRAVAIL MALADIES PROFESSIONNELLES :

DIMINUER VOS TAUX DE COTISATION SANS IMPACTER VOS EMPLOYÉS

Deux réformes récentes ont bouleversé la gestion des accidents du travail et maladies professionnelles (AT-MP). Outre les nouvelles règles liées à la contestation des incidences financières des AT-MP entrées en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010, la réforme de la tarification des risques professionnels sera applicable pour la première fois en 2012.

Ces changements incitent les employeurs à s'engager dans une démarche à la fois préventive et réactive de leurs risques professionnels, en l'absence de laquelle ils verront leur taux de cotisation AT/MP considérablement augmenter.

Plus que jamais, les accidents du travail et maladies professionnelles deviennent un véritable enjeu économique et social pour votre structure.

CTR VOUS AIDE À MIEUX APPRÉHENDER CES ÉVOLUTIONS ET À OPTIMISER DURABLEMENT VOTRE TAUX AT-MP.

NOS AXES D'AUDIT

CTR met en œuvre toutes les actions pertinentes visant à une réduction de votre taux AT-MP.

AIDE À LA DÉCLARATION

- > Conseils sur la rédaction des DAT
- > Aide à la préparation des réserves motivées

GESTION DES CONTESTATIONS

- > Sélection et audit des dossiers à porter devant la CRA
- > Suivi des recours contentieux en partenariat avec notre cabinet d'avocats partenaire
- > Demande de communication des pièces de l'instruction

ANALYSE DE VOTRE TARIFICATION

- > Contrôle de vos comptes employeur
- > Vérification de tous les éléments composant la feuille de calcul du taux AT

DES STRATÉGIES DE CONTESTATION ÉPROUVÉES

CTR intervient sur tous les types de contentieux afin de vous garantir les meilleurs résultats.

Le contentieux général

Contestation du non respect du principe du contradictoire par les CARSAT (Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail).

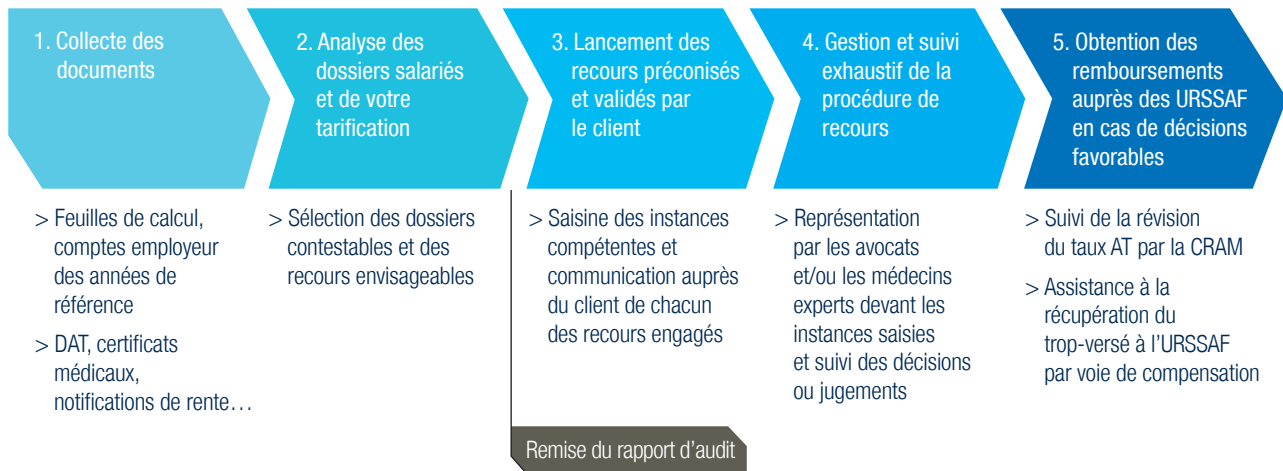
Le contentieux médical

Contestation des coefficients d'incapacité fixés par les médecins conseils de la Sécurité sociale.

Le contentieux de la tarification

Contestation des éléments pris en compte dans le calcul du taux (erreurs de masse salariale, d'effectifs, d'imputations...)

NOTRE MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION



POURQUOI FAIRE APPEL AUX ÉQUIPES DE CTR ?

- Une maîtrise des enjeux techniques, financiers et juridiques propres à la gestion des AT-MP ;
- Un rôle d'interface avec les différentes juridictions et caisses de la Sécurité sociale ;
- Une réduction possible de votre taux de cotisation sans impact sur les droits de l'employé (indépendance des rapports Caisse/Employeur et Caisse/Salarié) ;
- Un transfert de savoir-faire en vue d'adapter vos process de gestion au regard des nouvelles réformes ;
- Une mission rémunérée sur un pourcentage des économies effectivement dégagées.

AT-ONLINE, UNE SOLUTION COMPLÈTE DE GESTION ADMINISTRATIVE ET DE SUIVI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Fonctionnant en mode ASP, AT-Online vous permet de mener une gestion préventive de vos risques (élaboration du DU, pilotage des données, sécurité...) et réactive après la survenance d'un accident (suivi du processus de déclaration, édition de reportings et de tableaux de bord personnalisés...).



À propos de CTR

Partenaire privilégié des collectivités territoriales, des organismes HLM et des établissements de santé depuis 1997, le cabinet CTR consacre son expérience et son savoir-faire à la gestion de vos ressources.

- 18 années d'expérience
- 2 400 structures partenaires
- 120 collaborateurs
- Plusieurs antennes régionales (Lyon, Toulouse, Nantes...)

SIÈGE SOCIAL :
146 bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud Cedex
Tél. : 01 55 39 11 00 - Fax : 01 74 71 05 60
Mail : contact@leyton.com

WWW.CTR-CONSEIL.FR

